

2005 : ANNÉE DE L'EUROPE ET DES FÊTES DE JUMELAGES

Ensemble, Ermont et l'Europe

Cette année, les animations et événements de la Ville seront aux couleurs de l'Union européenne. Ermont sera l'hôte de ses cinq villes jumelées et a choisi pour thème de l'année, l'Europe. En adéquation avec l'actualité européenne, nationale et ermontoise, ce nouveau thème de l'année fera avant tout d'Ermont une ville européenne.

Ermont, les jumelages et l'Europe

Cette année, Ermont se consacre à l'Europe, son thème pour 2005. Avec les fêtes de jumelages, ces deux événements majeurs feront de la nouvelle année ermontoise celle de l'Union européenne.

Pour participer pleinement à ces échanges, accueillez chez vous des habitants des villes jumelées. Pour cela, contactez le 01 30 72 38 28.

Notre avenir, c'est l'Europe. Cette union de 25 pays est pour la plupart des Français énigmatique alors qu'elle influe sur notre vie de tous les jours. Etre citoyen européen, c'est faire partie d'une structure qui puise sa force dans sa diversité : des populations de cultures et coutumes différentes. Mais découvrir cette diversité n'est pas forcément à la portée de tous. Le jumelage en est l'occasion. En s'associant entre elles, des villes de différents pays offrent à leurs habitants une ouverture sur l'Europe, un échange culturel.

Une année "Europe"

L'Europe va prendre une place importante en 2005 : référendum sur l'approbation de la Constitution, l'entrée ou non de la Turquie... Ermont va s'investir durant une année pour que l'Union européenne soit à la portée de tous. Diverses actions vont ainsi "faire venir l'Europe à Ermont".

La Ville célèbre aussi cette année son jumelage avec les cinq villes européennes. Tous les ans, l'une de ces villes accueille les autres pour célébrer leur partenariat. En 2005, Ermont se fait l'hôte. Des échanges seront donc privilégiés avec les habitants de Banbury au Royaume-Uni, de Wierden aux Pays-bas, de Maldegem en Belgique, de Lampertheim en Allemagne et d'Adria en Italie. Quelque 200 personnes vont être accueillies à Ermont.

Echange culturel

Accueillir ces habitants des villes jumelées est une opportunité pour Ermont. Faire découvrir notre ville, et par elle la France et les Français, est une chance pour notre commune. L'échange culturel et les bénéfices qui en découlent sont un apport important pour mieux comprendre l'Union européenne. Les Ermontois seront invités à accueillir chez eux ces "concitoyens

européens". Cet accueil permettra ainsi aux familles ermontoises de partager leur quotidien, leurs coutumes, leur mode de vie, leur culture et les fêtes organisées en l'honneur de ces visiteurs. En échange, ces derniers apporteront un enrichissement culturel à la commune.

Suivez le calendrier des actions "européennes" au fil des pages de vos prochains magazines.



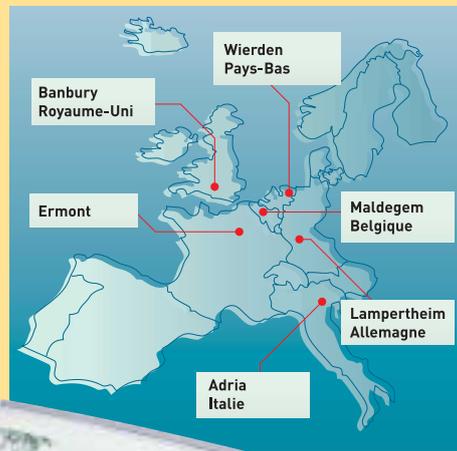
Fontaine de l'Europe et ancien hôtel de ville de Lampertheim.

Ermont, hôte des villes jumelées

Le jumelage, force d'Ermont

Voici 38 ans que les premiers jumelages sont apparus. Au départ, les liens se sont créés avec les villes de Lampertheim en Allemagne, Maldegem en Belgique et Adria en Italie. Ont rejoint ce partenariat, une décennie plus tard, les villes de Wierden aux Pays-Bas et Banbury au Royaume-Uni. Ce jumelage avec ces cinq villes de l'Europe

occidentale est une démarche fraternelle et d'échanges. Cet enrichissement culturel se tisse grâce aux familles, notamment celles membres de l'association Ermont Ville d'Europe, et à la vie associative de chacune des communes et permet ainsi des échanges scolaires, culturels et sportifs à l'origine de multiples liens d'amitié.

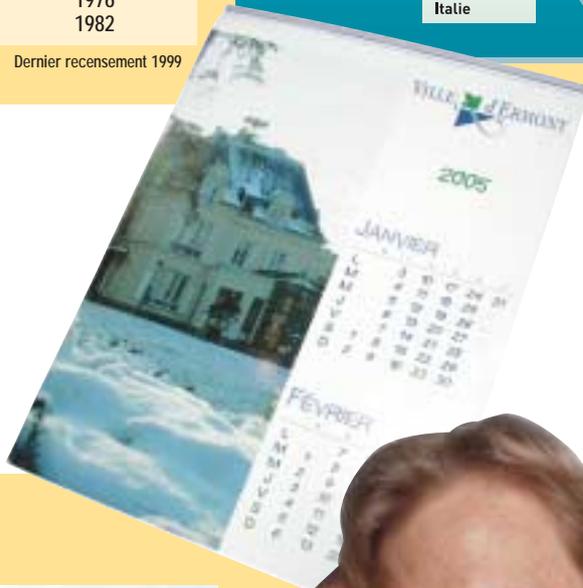


Ville jumelée	Pays	Nombre d'habitants	Date du jumelage
Lampertheim	Allemagne	32 000	1966
Adria	Italie	20 733	1967
Maldegem	Belgique	21 962	1967
Wierden	Pays-Bas	23 000	1976
Banbury	Royaume-Uni	41 000	1982

Dernier recensement 1999

Le calendrier 2005 célèbre le jumelage

Six villes déclinées pour vous accompagner toute l'année. Le calendrier 2005 d'Ermont est aux couleurs du jumelage. A chaque page, une photo représentative des villes jumelées avec notre commune. Dans vos boîtes aux lettres, avec votre magazine municipal de décembre, vous avez pu ainsi découvrir en images les cinq communes européennes associées à Ermont.



Hôtel de ville
de Wierden



Où en est l'Europe ?

Depuis 1945, nous, citoyens européens, oscillons entre histoire et actualité pour fonder l'Europe. A l'ordre de 2005, l'adoption ou non de la Constitution européenne. Retour sur cette étape importante dans la construction de l'Union.

Hôtel de ville de Maldegem



En 2005, l'Europe va faire parler d'elle. Le débat sur l'adoption ou non de la Constitution en sera l'une des raisons. En effet, courant de cette année, les Français seront consultés pour se prononcer sur ce projet, déjà adopté par les dirigeants européens.

Une étape importante

Une Constitution est un ensemble de textes fondamentaux. Ceux-ci établissent la forme d'un gouvernement, institutionalisent les rapports entre gouvernants et gouvernés et déterminent l'organisation des pouvoirs publics. Réunis, ils fondent une norme juridique quasi-suprême : aucun texte n'est supérieur à la Constitution. La France, par exemple, est régie par la constitution du 4 octobre 1958, adoptée par référendum le 28 septembre 1958.

Depuis son origine, en 1945, l'Europe s'est construite en vue de répondre à trois volontés, à la fois diplomatiques et géostratégiques. Son élaboration voulait, avant tout, mettre un terme aux guerres et conflits successifs ; ensuite, ce partenariat voulait stabiliser et garantir la sécurité des états de l'Europe de l'Ouest et ainsi construire une structure économiquement homogène à la fois adaptée

aux conditions modernes de productivité et insufflant la prospérité aux différents États de cette Union européenne.

Pourquoi une Constitution ?

Ce texte fondateur qu'est la Constitution veut répondre à l'élargissement à 25, ou plus si d'autres pays deviennent membres. Elle vise à éviter toute pression ou paralysie des institutions dues au grand nombre et à la diversité de ses membres. De même, ce projet de texte fondateur veut donner à l'Union européenne une nouvelle dynamique, un poids et une stature la rendant à la fois plus présente et plus unanime, sur le plan géostratégique mondial notamment.

La Constitution ne pourra être approuvée que si, et uniquement si, elle réunit la ratification de tous ses États membres. Deux grands modes de ratification sont mis en place : le vote du Parlement ou le référendum pour soumettre le texte directement aux citoyens. La France a choisi le référendum.

Les valeurs de l'Europe

Si ce traité est ratifié, les valeurs de l'Union européenne seront à la fois définies et explicites. L'Europe sera fondée sur "le respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'Etat de droit [...]" mais aussi sur le "pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et sur l'égalité entre hommes et femmes".

Plus précisément, il y est notifié que "l'Union offre à ses citoyens un espace de liberté, de sécurité et de justice sans frontières intérieures, et un marché intérieur où la concurrence est libre et non faussée".

Vue d'Adria



→ Jouez avec l'Europe

Faites le point sur vos connaissances avant de commencer cette nouvelle année sur le thème de l'Europe ; testez votre savoir face aux neuf questions du quiz Europe. Bonne chance !



La Cross Fair (croix) de Banbury.



Hôtel de ville d'Ermont

Le quiz Europe

1- De quand date le traité de Rome créant la Communauté Economique Européenne ?

- 1945
- 1950
- 1957

2- Combien de pays la Communauté Economique Européenne (CEE) comptait-elle à l'origine ?

- 2
- 6
- 12

3- Qui sont les membres fondateurs de la CEE ?

- la Belgique, l'Allemagne, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas
- le Danemark, l'Allemagne, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas
- la Belgique, l'Allemagne, la France, la Grèce, le Luxembourg et les Pays-Bas

4- Combien d'habitants peuplent aujourd'hui l'Union européenne des 25 ?

- 378 millions
- 453 millions
- 892 millions

5- L'Europe des 25 représente en superficie :

- 7 fois la France
- 14 fois la France
- 21 fois la France

6- Je ne suis pas une institution de l'Union européenne. Qui suis-je ?

- la commission européenne
- le Sénat européen
- la cour de justice européenne

7- Que symbolisent les 12 étoiles du drapeau européen ?

- les 12 premiers états qui ont rejoint l'Union européenne
- la perfection et la plénitude
- les 12 principes fondateurs de l'Union

8- De quel thème s'inspire le graphisme des billets en euro ?

- les grandes personnalités européennes
- les époques et styles d'architecture en Europe
- les grandes dates de l'histoire européenne

9- Parmi ces pays, lesquels ne font pas partie de la zone Euro ?

- L'Espagne, le Portugal, la Finlande
- L'Irlande, La Grèce et la Norvège
- La Grande Bretagne, la Suède et le Danemark.

Les 25 membres de l'Union européenne

Pays	Année d'adhésion
Allemagne	1957
Belgique	1957
France	1957
Italie	1957
Luxembourg	1957
Pays-Bas	1957
Danemark	1973
Irlande	1973
Royaume-Uni	1973
Grèce	1981
Espagne	1986
Portugal	1986
Finlande	1995
Suède	1995
Autriche	1995
Chypre	2004
Estonie	2004
Hongrie	2004
Lettonie	2004
Lituanie	2004
Malte	2004
Pologne	2004
République tchèque	2004
Slovaquie	2004
Slovénie	2004

REPONSES

- 1- 1957 • 2- 6 • 3- La Belgique, l'Allemagne, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas • 4- 453 millions • 5- 7 fois la France • 6- Le Sénat européen • 7- La perfection et la plénitude • 8- Les époques et styles d'architecture en Europe • 9- L'Espagne, le Portugal, la Finlande et le Danemark